



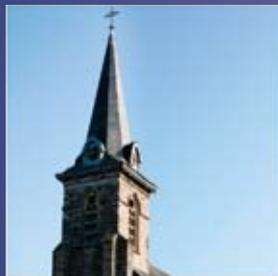
TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel octobre 2010 - n° 129



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be





ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE

TERRASSEMENTS

CANALISATIONS

- EGOUTS
- DISTRIBUTION D'EAU

AMENAGEMENT ABORDS
ASPHALTAGE & PAVAGE

BURE

084/36 60 12

084/36 62 22

LOCATION MATERIEL
AVEC CHAUFFEUR

VOUS CHERCHEZ UNE AIDE MENAGERE ?



ETSHL
Agence locale pour l'emploi asbl
Entreprise Titres-Services
de la Haute Lesse

7,50€ de l'heure
et 5,25€ après déduction fiscale.

Vous ne désirez que 2 heures tous les
quinze jours ? Chez nous c'est possible !

Ce service comprend : nettoyage de votre
maison – le repassage à votre domicile
le transport des personnes
les courses ménagères.

TELLIN : 084/36 73 47 Mme Vanacker
0473/20 17 15 Melle Brilot

S'tétic

Esthéticienne

Pédicure médicale

Solarium



SUR RENDEZ-VOUS

0473 61 31 52

084 36 65 06

Sylvia JACQUES
rue du Point d'Arret, 7
6953 LESTERNY



LIBERT

s.p.r.l.

Assureurs-Conseils
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN

Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

**Outillages
Gruslin sprl**
Matériels - Outillages de jardin
et Forestier - Remorques

Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be



DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier

Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux, monuments

Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE

Tel : 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be

CENTRE ESSO ARDENNES | **WARIN**
STATION SERVICE • ESSENCE • PETROLE • MAZOUT • HUILE • GAZ • CITERNES

Ets WARIN

Graide (station) **061/511026**

****SERVICE-QUALITE-QUANTITE****

- *MAZOUT QUALITE ESSO
- *MAZOUT HIVER -20°
- *ESSO Mobil LUBRIFIANTS
- *PAIEMENTS ECHELONNES
Répartissez votre budget
chauffage sur 12 mois
SANS FRAIS NI INTERETS
- *RAVITAILLEMENT
AUTOMATIQUE

VOTRE EXPERT CHALEUR



ADMINISTRATION.

Editorial

Arrêté relatif à la levée de restriction
d'eau de distribution

Rentrée scolaire 2010-2011

Ecole de Resteigne

Dates de battues commune de Tellin

Jours de fermeture des promenades

L'Espace Public Numérique @ Tellin

Bibliothèque Communale de Tellin.

C.P.A.S

Service mobilité

ENVIRONNEMENT

GAL « Racines et Ressources » -

Le radon en Province
du Luxembourg

JEUNESSE EXTRA-SCOLAIRE

L'accueil extrascolaire un service où
on en demande toujours plus !

DIVERS

Challenge 2010 « Luxembourg
Province propre et fleurie ».

Article Promo-Tellin

Tellin soutient l'opération

11.11.11... et vous ?

Annuaire téléphoniques

Confrérie de la Djaye

AGENDA

Télévie

Souper de la Saint-Eloi

Fête de Noël à Grupont

Comité Village Fleuri

TRAVAUX

Vente de matériel déclassé

EDITORIAL

Suite à l'hospitalisation et à la convalescence de notre Bourgmestre, Guy Jeanjot, j'ai la lourde tâche de le remplacer. C'est donc en qualité de bourgmestre faisant fonction que je me permets de le suppléer dans la rédaction de cet éditorial. Aussi, pour des raisons pratiques, l'éditorial et l'écho de la majorité seront fusionnés dans un seul article. Au nom de tous les habitants de notre commune, je me permets de lui adresser mes vœux de prompt rétablissement.

ANNÉE ACADÉMIQUE NOUVELLE

La rentrée scolaire est déjà derrière nous, et je gage que cette année académique nouvelle sera enrichissante et fructueuse pour nous tous, et notamment pour les enseignants, les enfants et les parents. La rentrée a connu un événement important avec l'inauguration tant attendue de l'école de Resteigne ce 4 septembre. La météo radieuse, de nombreux participants ont fait de cette inauguration un vif succès. Je vous propose ci-après les quelques mots que j'ai prononcé à l'occasion de cette cérémonie.

Mesdames, Messieurs,

La construction d'une école dans un village est le plus beau témoin de sa vitalité. Inaugurer une école est un acte majeur pour l'avenir d'une commune.

Avoir ce privilège, pour moi, est d'une rare importance. Surtout quand il intervient à la fin d'un long processus et que la qualité de la réalisation s'avère être à la hauteur de nos rêves. Vous pourrez en juger par vous mêmes d'ici quelques instants.

Une telle manifestation reste avant tout le signe de la bonne santé démographique de notre commune qui voit s'installer de nouveaux venus, jeunes pour la plupart.

Il fallait donc une école : nous l'avons imaginée, nous l'avons construite et aujourd'hui elle est là pour nous, pour vous, mais surtout pour nos enfants.

Et nous voici réunis pour l'inaugurer, heureux de la présence à nos côtés de tant de personnalités que je voudrais citer avec votre permission :

Monsieur Philippe Courard, Secrétaire d'état; madame Dominique Tilmans, Sénatrice; madame Thérèse Mahy, députée provinciale et représentante du ministre Benoit Lutgen ; mesdames et messieurs les Bourgmestres, Échevins, Présidents de CPAS et conseillers communaux; mesdames et messieurs les conseillers de CPAS; monsieur Bruno Ponchau, représentant du Ministre Jean-Marc Nollet; monsieur André Ballon, directeur du fonds des bâtiments scolaires, ainsi que vous-tous, chers enseignants, chers parents et chers enfants.

Avant d'aller plus loin dans mon intervention, je voudrais excuser notre bourgmestre, Guy Jeanjot, qui hospitalisé, ne peut être parmi nous aujourd'hui et que j'ai l'honneur de remplacer. Je voudrais également excuser les différentes personnalités qui ne peuvent être des nôtres aujourd'hui. D'autre part, je voudrais, avant toute chose,

que nous ayons tous une pensée pour Bernard Marchal, notre menuisier, qui nous a quitté dramatiquement en juin dernier et qui avait participé intensivement à la confection du mobilier de notre école : sa mémoire restera bien présente au travers de ses réalisations.

Certes, nous l'attendions tous, cette cérémonie, car, il faut bien le dire, nos locaux scolaires à Resteigne devenaient insuffisants et inadaptés à la pédagogie moderne. Et cette situation entraînait bien des inconvénients. Pour les instituteurs d'abord qui ne pouvaient donner à leur enseignement tout le dynamisme voulu; pour les élèves ensuite qui ont vécu dans des locaux inadaptés, surtout durant la durée des travaux.

Avec cette nouvelle école, l'équipe éducative et les élèves seront enchantés du cadre qui les entoure. Tous y trouveront leur compte dans cette construction neuve où des locaux clairs et bien aérés donneront à chacun une impression d'optimisme et de fraîcheur.

A cet égard, permettez-moi de remercier et de féliciter publiquement tous les intervenants qui ont permis de mener à terme ce projet : la communauté française et la région wallonne qui ont aidé notre commune à financer cette construction; monsieur Ballon du fonds des bâtiments scolaires; monsieur Neuberg, du bureau d'architecture Atrium; le bureau d'études Bétec; monsieur Damilot, l'entrepreneur, et les différents corps de métier qui ont participé à la construction du bâtiment; les entreprises Baillot pour le chauffage. Je voudrais également remercier les services administratifs communaux qui ont suivi ce dossier périlleux durant toutes ces années, ainsi que les services ouvriers, les équipes d'entretien, les enseignants et les accueillantes qui ont travaillé d'arrache pied pour que le bâtiment soit opérationnel pour cette rentrée scolaire, le comité de la salle de Resteigne, le comité des parents et enfin toutes les personnes qui ont œuvré pour que cette inauguration soit une réussite.

Ces différents intervenants ont mis tout en œuvre et ont vaincu tous les obstacles afin de doter notre localité de ce magnifique bâtiment qui sera désormais le vôtre, chers enseignants, et celui de tous les enfants de notre commune. Nous avons voulu que ce bâtiment soit également un exemple au niveau de l'utilisation rationnelle de l'énergie : c'est ainsi que l'isolation thermique a été particulièrement soignée et que le système de chauffage choisi est une chaudière à plaquettes de bois; cette isolation poussée et ce système de chauffe devraient diminuer l'impact du bâtiment sur l'émission de gaz à effet de serre. Tous ces investissements engendreront à terme des économies en matière de consommation énergétique.

Bien entendu, tous ces investissements, que ce soit au niveau du bâtiment ou du système de chauffe, ont un coût : 1.155.000 € pour l'ensemble des travaux financés en grande partie, comme je l'ai déjà précisé, par la communauté française via le fonds des bâtiments scolaires, et par la région wallonne pour la partie « utilisation rationnelle de l'énergie ».

Administration

La volonté de la commune de se doter d'outils performants en matière de bâtiments scolaires ne se limite pas à la seule implantation de Resteigne : des travaux de remplacement du chauffage et de modernisation d'éclairage ont été réalisés voici peu de temps à l'école de Tellin; des projets d'extension des implantations de Bure et de Tellin vont débuter et devraient aboutir à des réalisations concrètes dans un avenir proche.

De même, notre commune s'est dotée d'un plan de déplacement scolaire qui vise la sécurisation des abords des écoles en privilégiant les modes de déplacement doux, à savoir les piétons et les cyclistes. Ce plan, d'un montant de 1.000.000€, financé à concurrence de 75% par la région wallonne, s'étalera sur 5 ans; les premiers aménagements devraient concerner l'implantation de Resteigne et ce, dès 2011.

Il n'est pas dans mon propos de vous tenir plus longtemps en haleine. Aussi, je vous propose de procéder enfin officiellement à l'inauguration de l'école en dévoilant cette plaque commémorative.

Merci de votre attention.

Pour les personnes qui n'ont pu participer à cette inauguration, une journée « portes ouvertes » sera organisée le 17 décembre 2010. Je vous invite maintenant à parcourir quelques nouvelles, avec notamment des échos des derniers conseils communaux de septembre.

EMPLOI

Le conseil communal a accepté de procéder au recrutement, avec constitution d'une réserve, de 2 agents PTP pour effectuer les tâches d'ouvrier d'entretien en environnement.

TRAVAUX

En matière de travaux, le conseil a approuvé le cahier spécial des charges et le montant estimé des marchés suivants :

- Réfection de la salle paroissiale de Bure (39.347,54 €)
- Mise en conformité de la salle de Grupont (10.000,00 €)
- Remplacement de la distribution d'eau rue du Centre et rue de la Culée (137.777,26 €)
- Restauration des plafonnages de l'église de Resteigne (11.858,00 €)
- Entretien des toitures des églises communales (5.000,00 €)

Tous ces travaux devraient débuter prochainement; gardons toutefois en mémoire que, par rapport au secteur privé, les procédures sont beaucoup plus longues et plus lourdes au niveau

du secteur public, et que tout ne peut démarrer du jour au lendemain.

Le conseil a également ratifié la délibération du collège communal approuvant le décompte final de la réfection de la toiture de la maison des jeunes à Bure pour un montant de 4.719€ TVAC, ainsi que l'avenant 1 du marché "Aménagement Étang des Moines - Lot 1: Canal de dérivation" pour le montant total en plus de 9.348,82 € (financé à concurrence de 100% par la Région Wallonne).

Le conseil communal a également marqué unanimement son accord sur la proposition de financement transmise par la SPGE (Société Publique de la Gestion de l'Eau) relative à l'égouttage de la rue d'Hervin et du chemin du Bois à Resteigne. Le financement proposé est de 40% à charge de la SPGE et de 60% à charge communale. Rappelons que précédemment le financement était de 58% à charge de la SPGE et de 42% à charge de la commune. Le nouveau financement peut sembler a priori peu attractif mais si le conseil ne l'avait pas approuvé, la commune aurait probablement encore eu moins dans l'avenir. En effet, le nouveau plan d'agglomération prévoit la subsidiation des travaux en fonction de la densité de population, soit un pourcentage bien inférieur aux 40%.

TOURISME – ÉCONOMIE

Le conseil communal a aussi accepté d'adhérer à l'ASBL « La Grande forêt de Saint-Hubert et de la Haute-Lesse » et d'en approuver les statuts. L'objectif principal de cette ASBL est de construire un nouveau produit touristique à l'échelle du massif forestier. Des retombées potentielles en terme de développement touristique et économique du territoire sont escomptées. Cette ASBL, subsidiée par la Région Wallonne, associe la Province de Luxembourg, les communes de Bertogne, Daveldisse, Libin, Libramont, Nassogne, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Tellin, Tenneville et Wellin; les Maisons du Tourisme du Pays de la Haute-Lesse, du Pays de Saint-Hubert, de Marche-Nassogne et du Pays de Bastogne ainsi que le Parc Naturel des Deux Ourthes.

SÉCURITÉ

Après une présentation en conseil communal, le nouveau plan d'urgence et d'intervention de la Commune de Tellin a également été adopté par les conseillers. Ce plan d'intervention est un outil (informatique notamment) d'aide à la décision en cas de situations d'urgence (catastrophes, graves accidents, ...) qui guide tous les intervenants (mandataires, personnel communal, ...) à prendre les bonnes décisions, en matières d'actions,

de contacts et d'information notamment.

FORÊTS

L'article 71 du nouveau Code Forestier nous impose d'affecter au moins 3% de la superficie feuillue en réserve intégrale, d'où rien ne peut être prélevé (pas de coupes de bois), afin de garantir un développement durable de notre patrimoine forestier.

Suite à une visite sur sites de représentants du collège communal et de la Division Nature et Forêts, diverses parcelles de feuillus ont été sélectionnées, portant la superficie couverte par les réserves intégrales à 38,9 ha, ce qui respecte les 3% requis (38,07 ha sur les 1269 ha de futaie communale). Les parcelles retenues sont soit couvertes de feuillus de moindre qualité, ou se situent dans des endroits où l'exploitation est rendue très problématique en raison de la forte pente du terrain. N'empêche que, une fois encore, les petites communes rurales et forestières sont à nouveau pénalisées, sans aucune compensation financière. La proximité de la forêt rend déjà très problématique l'installation d'éoliennes sur notre territoire, ce qui prive déjà notre commune et ses habitants de rentrées financières. Nous nous voyons à nouveau amputé d'une partie de nos recettes liées aux ventes de bois par la création de ces réserves intégrales. A terme, veut-on que les communes rurales deviennent de grandes réserves naturelles, où on viendra nous admirer derrière des grillages ...

Forcé et contraint, le conseil a approuvé la sélection de parcelles affectées en réserve intégrale proposée par le collège communal. Toutefois, une motion a été votée afin de nous permettre de prélever dans ces parcelles quelques essences remarquables, afin de diminuer quelque peu l'impact financier.

Plus réjouissant et toujours au niveau de la forêt, la vente de bois marchands a eu lieu, pour la première fois, à Mirwart, en collaboration avec la province de Luxembourg. Les résultats sont meilleurs que ceux réalisés en 2009; sur une estimation de 375.000 €, nous avons vendu pour un montant de 406.000 €. Ce résultat fera du bien à notre budget.

**Après des vacances bien méritées
pour toutes et tous, je vous souhaite,
avec retard mais sincérité,
une excellente reprise de vos activités,
scolaires, professionnelles ou autres.**

Magnette Jean-Pierre
1er Echevin

ARRETE RELATIF A LA LEVEE DE RESTRICTION DISTRIBUTION D'EAU

Le Bourgmestre,

La vague de chaleur étant passée, les mesures concernant les restrictions d'eau prises en date du 02 juillet 2010 ne sont plus d'actualité ;

Vu les articles 133 alinéa 2 et 135 alinéa 2 de la Nouvelle loi Communale ;

ARRETE : Article 1 A partir de ce jour, les mesures de restrictions d'eau prises en date du 02 juillet 2010 sont levées.

Néanmoins, l'expérience nous a démontré que l'incidence de cette vague de chaleur se faisait surtout ressentir sur les nappes phréatiques et autres sources pendant la période de septembre à octobre. Les pluies abondantes de ces dernières semaines ont soit été absorbées directement par les sols asséchés, soit directement évacuées par les eaux de surface.

Il va de soi que, malgré la levée de cette interdiction, il y a lieu de continuer à utiliser l'eau de distribution de manière responsable

Article 2 Le présent arrêté expédié : au Greffe du Tribunal de Première Instance et de Police de Neufchâteau ;

au Commissaire Divisionnaire V. Léonard, Chef de Corps de la Zone de Police « Semois et Lesse.

Pour le Bourgmestre, JP. MAGNETTE

AVIS A LA POPULATION

Les matières à traiter par les Administrations Communales étant de plus en plus pointues, nos services ont besoin d'un maximum de concentration afin de vous rendre un service correct et efficace. Nous vous demandons de respecter les heures d'ouverture de l'Administration.

Tous les matins de 8 h 00 à 12 h 00. Les mercredi et vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

De plus, afin de permettre aux employés communaux de travailler sans être interrompus, le Collège Communal a décidé que nos bureaux ne seront plus accessibles par téléphone en dehors des heures d'ouverture.

Merci de votre compréhension. Mme Annick LAMOTTE, Secrétaire Communale.

Rentrée scolaire 2010-2011

A l'heure de la rédaction de ce bulletin communal, les élèves et les enseignants ont réintégré les bâtiments scolaires depuis plus d'un mois.

La rentrée s'est déroulée dans un climat serein au sein de chacune de nos implantations scolaires. Dans le cadre de remplacements, de jeunes enseignants rejoignent cette année nos équipes chevronnées. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions. Que cette année scolaire apporte épanouissement et réussite à tous nos jeunes élèves.

En ce mois d'octobre, nous observons que le nombre d'enfants fréquentant nos classes primaires reste stable dans l'ensemble par rapport au dernier comptage effectué.

Dés lors, aucun changement n'interviendra au niveau des postes d'enseignants au sein de notre entité.

Vous trouverez ci-contre, un tableau renseignant le nombre d'élèves par implantation et par classe.

A la lecture de ce tableau, il apparaît qu'il y a, sur l'ensemble de notre entité, 92 élèves au degré maternel et 177 élèves au degré primaire, soit une population scolaire totale de 269 élèves.

Enfin, la nouvelle école de Resteigne a été inaugurée ce 04 septembre 2010. Vous trouverez ci-après les quelques mots que j'ai prononcé à cette occasion. Je terminerai en vous souhaitant, parents, enseignants et enfants, une excellente année scolaire.

Y. DEGEYE,
Echevin de l'enseignement

CLASSES	TELLIN	RESTEIGNE	BURE	ENTITE
M1	12	9	10	31
M2	14	7	12	33
M3	10	8	10	28
TOTAL MATERNELLE	36	24	32	92
P1	9	7	12	28
P2	10	6	4	20
P3	18	10	13	41
P4	13	7	14	34
P5	5	10	12	27
P6	9	6	12	27
TOTAL PRIMAIRE	64	46	67	177
TOTAL IMPLANTATION	100	70	99	
TOTAL GENERAL		269		

Inauguration de l'Ecole de Resteigne



Monsieur le Secrétaire d'Etat, Madame la Sénatrice, Madame la députée provinciale, Mesdames et Messieurs les Bourgmestres, Echevins, présidents de CPAS, Conseillers Communaux et conseillers CPAS, Monsieur le représentant du Ministre Nollet, Monsieur le directeur du fond des bâtiments scolaires, Mesdames et Messieurs les enseignants,

Mesdames et Messieurs, Chers parents, Chers enfants,

En tant qu'échevin de l'enseignement, c'est avec plaisir que je m'adresse à vous

aujourd'hui dans le cadre de l'inauguration des nouveaux bâtiments scolaires de Resteigne.

Je tiens à m'associer aux remerciements exprimés par M. Magnette à l'égard de toutes celles et ceux qui, à quelque niveau que ce soit, ont contribué à l'aboutissement de ce beau projet.

Je voudrais par ailleurs remercier et féliciter les enseignants de Resteigne qui durant la phase des travaux, malgré des conditions de travail et de confort difficiles, ont su prodiguer à nos enfants un enseignement de qualité. Les bons résultats obtenus par ceux-ci au terme de l'année scolaire écoulée en sont la meilleure preuve.

Nos jeunes élèves et leurs parents méritent eux aussi toute notre gratitude pour la patience dont ils ont fait preuve durant cette période quelque peu chahutée. Chers parents, merci pour votre confiance.

Enfin, je tiens à exprimer ici, ma reconnais-

sance à l'égard du comité des fêtes de Resteigne qui, outre le fait qu'il mette depuis de nombreuses années déjà, ses infrastructures à la disposition de nos élèves pour les cours de musique et de gymnastique, s'est montré très conciliants durant toute la durée du chantier pourtant générateur de désagréments.

Il me reste à souhaiter une excellente rentrée scolaire aux enfants et aux enseignants de l'entité, dont je salue ici le professionnalisme.

DEGEYE Yves.

Echevin de l'enseignement



Dates de battues - Commune de Tellin

CHASSE/LIEU	NOV. 2010	DEC. 2010		
RESTEIGNE : Ellichamps, Plateau Ellichamps, Fosse Collignée, Quaux. Chasse : J. LAMOTTE	Lun. 01 Mar. 02 Sam. 13		TELLIN - RESTEIGNE : Fosse Hawette, Bossu Chêne, Bosquet, Hureau, Plantis Monseu, Bois Colle - Chasse : G. LIBERT	Dim 07 Sam 27 Lun 27
BURE : Grand Han, Tiers de Bure, La Chapelle Association des Chasseurs de Bure	Dim 14 Ven 19 Dim 21	Jeu 09 Ven 17 Mer 29	GRUPONT : Bois Machis, Chemin de Mormont - Chasse : O. NUTAL	Dim 14 Dim 12 Lun 27
TELLIN : Le Chenêt, Beche Colon Chasse : FRANCOIS, JALLET	Dim 07 Dim 28	Dim 19	TELLIN : Borne, Virée Rigaux, Bois Roland, Aule, Croix Javalle, Mauflorie, Les Alloins Chasse : G. RENIERS	Sam 06 Ven 19 Dim 28 Mar 30
TELLIN : Coupe des Allemands, Francisse, Grande Virée, ... Chasse : D. REUTER	Mer 10 Lun 22	Sam 11 Dim 26	RESTEIGNE : Wichaudave, Tienne des Gattes, Lairy, Bossuchène Chasse : P. HURBAIN	Jeu 11 Sam 18
BURE : Nomont, Bénédicte St Martin Chasse : D. REUTER	Mer 10 Lun 22	Sam 11 Dim 26	TELLIN: Stan, Tirlaumont, Vaulx du Moulin, Fosse Colignée Chasse: Ch. HALLEZ	Ven 12
GRUPONT : Herwi, Clusure, Fond Rose, Cortaille, Chevaldos, Whéhy Chasse : Y. BARTHELEMI	Mar 02 Ven 26	Mer 15 Mer 29	TELLIN : Tasseret, Stappe Chasse : Ch. DURY	Jeu 11 Sam. 11
BURE : Wèves Chasse : M. DAISNE	Dim 07 Dim 28	Mer 29	TELLIN: Dela Le Thienne Chasse: C. LAURENT	Sam 13 Sam 27
GRUPONT : Bas Corot, Cherbaire, Haut Corot, A la Justice, Petit Bois de Grupont, Pré Belle Fille - Chasse : A. PECHEUR	Dim 21	Dim 12 Dim 26		

Jours de fermeture des promenades (battues 2010)

TELLIN

Promenades des Etangs :

6/7/10/11/12/14/19/21/22/27/28/30 novembre

9/11/17/18/20/26/29 décembre

Promenade des Alouins :

6/7/10/19/22/27/28/30 novembre - 11/20/26/27 décembre

Promenade de la Croix Javalle :

6/7/10/14/19/21/22/27/28/30 novembre

9/11/17/20/26/29 décembre

Promenade du Trou des Lûtons :

7/28 novembre - 19 décembre

Promenade des Hauts de Lesse :

1/2/7/13/28 novembre - 19 décembre

RESTEIGNE

Pr. du Gué du Ry de Glaumont :

1/2/7/13/27 novembre - 11/27 décembre

Promenade des Bords de Lesse :

1/2/13/17 novembre

Circuit de la réserve domaniale :

1/2/13/17 novembre

BURE

Pr. entre Ardenne et Famenne :

2/4/17/18/23/30 novembre - 1/2/9/14/16/23/28/29/30 décembre

Promenade du Pont des Clôyes :

2/4/18/23 novembre - 2/9/14/16/23/28/29 décembre

Promenade des Chapelles :

4/18 novembre - 2/9/16/23/29 décembre

Promenade Sens Dessus-dessous :

4/18 novembre - 2/9/16/23/29 décembre

Chemin des Bruyères :

4/17/18 novembre - 2/9/16/23/29 décembre

GRUPONT

Promenade du bois Machi :

2/18/23/30 novembre - 14/28/30 décembre

Variante de la pr. du bois Machi :

2/18/23/30 novembre - 14/28/30 décembre

Pr. entre Ardenne et Famenne :

2/4/17/18/23/30 novembre

1/2/9/14/16/23/28/29/30 décembre

L'Espace Public Numérique @ Tellin



ACCÈS LIBRE AUX ORDIS & À INTERNET

- Sans rendez-vous :

lundi de 9h00 à 12h00

mercredi de 16h30 à 18h30

- Tarif :

1 € / heure (abonnement 12h pour 10 €)

1/2 prix pour – de 18 ans

COURS PARTICULIERS

- Thèmes : bases, GSM, GPS, photo numérique, gestion de fichiers, bureautique, etc.

- Sur rendez-vous - Tarif : 2 € / heure

1/2 prix pour – de 18 ans

L'EPN EN LIGNE

- Découvrez le nouveau design de notre site internet : www.epn-haute-lesse.be
- L'EPN dispose également d'une page Facebook :



CONTACT

Espace Public Numérique de la Haute-Lesse

Antenne de Tellin

Pierre Lardinois

0479 29 90 00

tellin@epn-haute-lesse.be www.epn-haute-lesse.be

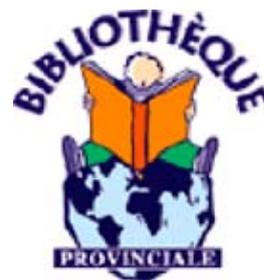
L'EPN de la Haute-Lesse est une initiative conjointe des CPAS de Davesin et Libin et des Communes de Tellin et Wellin avec le soutien de la Région Wallonne et du Centre de Ressources des Espaces Publics Numériques de Wallonie

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE TELLIN

La Bibliothèque communale de Tellin vous accueille le jeudi de 16 à 18 heures.

Au rez-de-chaussée de la maison communale, disposant d'un parking aisé

à proximité, la bibliothèque de Tellin vous propose ses nouvelles acquisitions en provenance de la bibliothèque centrale de Marche.



CPAS

Service mobilité

Le service mobilité du CPAS de Tellin vous rappelle que nous intervenons pour la population tellinoise qui rencontre des difficultés de déplacements.

Nous assurons également des transports collectifs pour nos services (CPAS, Commune, accueil extra-scolaire, Conseil Consultatif des aînés,...)

Trajets pris en charges :

- Les courses (alimentation, habillements,...)
- Les démarches relatives aux soins de santé (consultations médicales, pharmacie,...) et au bien-être (coiffeur, ...)
- Les démarches auprès d'administrations et de services (commune, mutuelle, poste, bibliothèque, espace public numérique,...)
- Les démarches en matière d'emploi et de formation (Onem, Forem, Maison de l'Emploi, entretiens d'embauche,...)
- Les visites à des proches ou à des amis (en clinique, en maison de repos, à domicile,...)

-Nous pouvons également organiser des trajets collectifs pour se rendre au marché de Beauraing les 2ième et 4ième mercredi du mois de 9h à 11h au tarif de 10 € par personne.

Les déplacements du véhicule sont limités à un rayon de 30 kms.



Tarif :

- un forfait de 2.40 € pour les déplacements de moins de 8km.
- 0.30 €/km parcouru par personne pour un trajet de plus de 8km.
- gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
- 1.25 € par demi-heure d'accompagnement.

Public pris en charge :

Les habitants de la commune de Tellin, qui faute de disposer d'un moyen de transport personnel ou de pouvoir recourir à tout autre moyen de transport public ou privé, rencontrent de réelles difficultés de déplacements.

Attention : notre véhicule n'est pas équipé pour le transport de voiturette! Les animaux ne seront pas admis dans le véhicule.

N° d'appel au 0495/ 807 183

(TRICNAUX Wendy)

Réservation obligatoire 48 h à l'avance

**N'hésitez pas à nous appeler si vous avez des questions
au 084/ 36.66.85 (Isabelle DORY)**

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071/ 74 01 37 ou faxez au **071/ 71 15 76**
ou info@regifo.be www.regifo.be

Contactez-nous au 071/74 01 37

NOUS RECHERCHONS

*des délégués commerciaux indépendants
dans le domaine de l'édition publicitaire (H/F)
temps partiel ou temps plein, ayant le contact facile
et de la motivation.*

Clientèle existante et à développer.

Contact : sprl REGIFO Edition

Tél : 071 / 74 01 37

info@regifo.be - www.regifo.be

GAL «Racines et Ressources»

5 communes s'unissent pour leur développement local.
Bertrix, Libin, Herbeumont, Saint Hubert, Tellin

«LEADER», est une initiative communautaire destinée à soutenir les zones rurales désireuses d'entreprendre des projets en faveur de leur territoire. Ce programme soutenu financièrement par l'Union européenne, la Région Wallonne et les communes est une formidable opportunité qu'ont su saisir les communes de Bertrix, Herbeumont, Libin, Saint-Hubert et Tellin, en collaboration avec 14 partenaires privés, à savoir : Les Ardoisières d'Herbeumont, Au cœur de l'Ardoise- Domaine de la Morépire, Association DEFITS, la bergerie d'Acremont, la carrière des Rochettes, le Centre culturel de Bertrix, la Confrérie des Scailtons, la Fondation Saint Hubert, la Maison du Tourisme du Pays de la Haute Lesse, le Syndicat d'Initiative de Ber-

trix-Semois, le Syndicat d'Initiative d'Herbeumont, Redu Initiatives, le Royal Syndicat d'Initiative de Saint-Hubert et Valbois RN.

Constitué en Groupe d'Action Locale intitulé « Racines et Ressources » ce partenariat public – privé va mettre en œuvre durant 5 ans (2009-2013) des actions destinées à promouvoir et à valoriser les ressources naturelles (eau, bois et pierre) et culturelles sur le territoire couvert par les communes de Bertrix, Herbeumont, Libin, Saint-Hubert et Tellin.

En effet, l'eau, la pierre, la forêt, les paysages, l'agriculture, le tourisme...sont autant



de ressources à préserver, à promouvoir et à partager. Dans ce cadre, le Groupement d'Action Locale qui dispose pour ce faire d'une enveloppe budgétaire de 1.450.000 euros développera des projets multisectoriels destinés à valoriser ce patrimoine naturel et culturel sur le territoire des 5 communes.

Les projets qui seront développés en faveur de votre territoire :

- Améliorer la mobilité douce
- Favoriser l'innovation dans les entreprises
- Développer un tourisme de qualité
- Mettre en valeur les paysages
- Préserver la qualité de l'eau
- Sensibiliser aux économies d'énergie

Pour de plus amples renseignements :
Linda Ferreira do Vale
Coordinatrice générale
Tél : 061/32.53.92.
Michel Hardy
Président – Tél : 0495/10.40.74



Le Radon en Province de Luxembourg : Reprise de la campagne de mesures 2010-2011

LE RADON À TELLIN C'EST : : 50 analyses réalisées à ce jour sur un total de 898 ménages
100 % d'habitations < 400 Bq/m³ - 0 % d'habitations > 400 Bq/m³
0 % d'habitations > 800 Bq/m³ - Mesure la plus élevée : 303 Bq/m³

Le radon est un gaz radioactif inodore, incolore et insipide. Il provient de la désintégration de l'uranium présent dans les roches du sous-sol, plus particulièrement les grès et les schistes. Puisque le radon est un gaz « piégé » dans la croûte terrestre, il va chercher à se libérer et à atteindre la surface en passant à travers les pores et les fissures des roches. Il peut ainsi soit se retrouver à l'air libre, où il se dilue rapidement dans l'atmosphère, soit pénétrer à l'intérieur des bâtiments et s'y accumuler.

La concentration en radon varie fortement d'un bâtiment à l'autre. Le seul moyen de connaître le taux de radon est donc une mesure pendant plusieurs mois.

Le radon est une problématique en province de Luxembourg, et plus particulièrement dans certains arrondissements.

Les effets du radon sur la santé :

Le radon ne provoque pas de maux de tête, d'insomnies, de rhumes, de cancer du sein, de leucémie,... Le seul effet reconnu sur la santé est une augmentation du risque de développer un cancer du poumon. Les résultats des différentes études internationales montrent que le radon serait responsable d'environ 10 % des cancers du poumon. En 1988, il a été classé parmi les substances cancérigènes pour l'homme (groupe 1 de la classification CIRC). Mais le tabac reste de loin la 1ère cause de cancer pulmonaire...

Normes :

Il n'existe aucune norme obligatoire en matière de radon. Il s'agit plutôt de recommandations. Celles-ci diffèrent d'un pays à l'autre. La Belgique suit les recommandations de l'Union européenne, selon lesquelles le taux à l'intérieur des habitations ne devrait pas excéder 400 Bq/m³ pour les bâtiments existants.

Le radon peut avoir des conséquences à long terme sur la santé. Cependant il est aisément détectable et, dans la majorité des cas, y remédier est relativement facile. C'est pourquoi le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Luxembourg

(SAMI-Lux) vous conseille d'opter pour une mesure à long terme à l'aide d'un détecteur passif. Ce détecteur est un petit boîtier en plastique de 74 x 40 x 6 mm. Il est peu coûteux, facile d'emploi et fournit des résultats précis et fiables.

**COMMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI
VOTRE DÉTECTEUR DE RADON
POUR 30 €, ANALYSE COMPRISE.**

Pour plus d'infos, des brochures sont également disponibles !

OBSERVATOIRE DE LA SANTE

SAMI-Lux

Rue de la Station, 49

6900 MARLOIE

Tél : 084 31 05 03

Fax : 084 31 18 38

Mail :

samilux@province.luxembourg.be



■ JEUNESSE ET EXTRA-SCOLAIRE

L'accueil extrascolaire un service où on en demande toujours plus !

Depuis avril 2005 la commune de Tellin a adhéré au décret ATL qui signifie «Accueil Temps Libre».

Ce décret propose aux communes qui le souhaitent, de mettre en place une coordination communale au niveau des activités extrascolaires c'est-à-dire en dehors des périodes scolaires.

La commune n'avait pas attendu un décret pour déjà mettre à son actif un service de l'accueil organisé depuis plus de 20 ans par le CPAS. C'est donc en collaboration avec celui-ci qu'elle élabore et coordonne ses activités extrascolaires.

Qu'en est-il de l'accueil extrascolaire sur la commune?

Depuis plus de vingt ans le CPAS organise l'accueil des enfants l'après quatre heures, les mercredis après-midi et les congés scolaires.

Ce service connaît au fil des années un succès de plus en plus important. Beaucoup de parents travaillent à deux et beaucoup de grands-parents sont également toujours au travail. D'où l'importance de trouver un service qui peut accueillir des enfants en dehors des périodes scolaires et leur proposer des activités diverses.

Faisons le bilan.

Aujourd'hui, quatre personnes sont engagées par le CPAS pour gérer et mener à bien ce service.

La Capucine accueille les enfants 5 jours sur 7 durant la période scolaire et une grande partie des congés scolaires.

Des ateliers sont proposés les mercredis après-midi ainsi que lors de certains congés scolaires.

Depuis 2005, le nombre d'enfants participant aux plaines d'été a doublé.

L'accueil de l'après quatre heures est de plus en plus sollicité.

Ce service essaye de répondre à une demande toujours plus grande et plus exigeante des parents.

Voyons en chiffres ce que cela signifie concrètement pour les années 2008 – 2009 - 2010.

En 2008 la Capucine a ouvert 240 jours sur l'année. Si on retire les 104 jours de week-end: et les 9 jours fériés: on constate que la Capucine a fermé 12 jours.

En 2009 le constat est quasi pareil à savoir: la Capucine a fermé ses portes 9 jours sur l'année.

Il en sera certainement pareil en 2010.

La Capucine est fermée pour permettre au personnel de prendre des congés mais également pour permettre la remise en ordre des locaux et surtout pour permettre à certains enfants d'être un minimum en «congé».

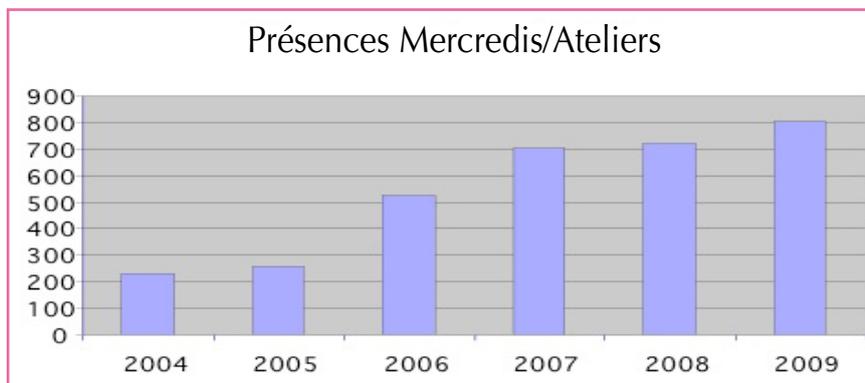
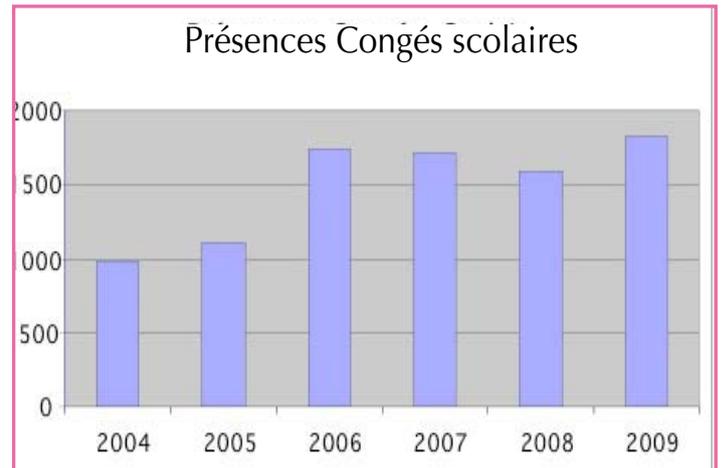
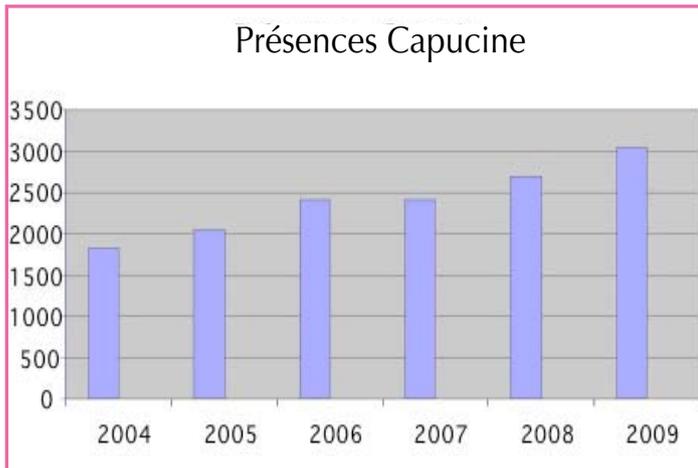
Nous constatons que certains enfants sont en garde quasi tous les jours de congés scolaires (hormis les après quatre heures) et qu'ils se trouvent donc dans des activités et des lieux animés, bruyants, parfois plus de 9 heures voire 10 heures par jour.

C'est AÜSSI pour cela que l'accueil n'est pas ouvert 24h/24 et 7 jours sur 7.

Nous avons constaté depuis trois ans que l'ouverture durant certaines périodes de congés scolaires était très couteuse au service car peu d'enfants fréquentaient l'accueil. Il nous paraît donc plus judicieux de tenir compte du taux de présence des enfants pour ajuster au mieux l'horaire du service.

Afin de vous permettre d'organiser au mieux la garde de votre enfant, un horaire détaillé des jours d'ouverture et de fermeture de la Capucine pour cette année scolaire 2010-2011 est disponible dès maintenant auprès du personnel. Si vous ne l'avez pas encore obtenu via l'école, n'hésitez pas à le demander cela vous aidera à vous organiser dès maintenant.

Quelques chiffres représentatifs!



Divers

Challenge 2010 «Luxembourg Province propre et fleurie»

Le comité «Village fleuri» de Bure est heureux de vous apprendre que notre localité s'est classée 10ème sur 68 candidats au 28ème Challenge, «Luxembourg, Province propre et fleurie» (11ème sur 57 en 2009).

Notre résultat au challenge doit être notre fierté collective ! En effet, c'est ensemble que nous avons rendu notre cadre de vie plus beau en fleurissant notre façade ou jardinet et en veillant à la propreté.



Merci à toutes les personnes qui ont participé et contribué à la belle réussite du fleurissement de notre village en 2010. Nous pensons bien sûr à tous les habitants de Bure qui ont fleuri leur maison et/ou les abords,



à toutes les forces vives du comité mais aussi aux nombreux bénévoles ainsi qu'au personnel de la commune qui ont entretenu et/ou arrosé les fleurs aux quatre coins du village durant tout l'été.

Nous avons une pensée particulière pour tous les artistes qui ont dessiné les personnages de Peyo et autres figurines ainsi que pour tous les enfants de l'Écoline et de la Capu-



Enfin un merci spécial à ces deux bénévoles qui ont aménagé ce magnifique parterre à proximité de la Maison des jeunes !

Pour le futur, nous devons rester réalistes : notre budget dépend essentiellement du succès de notre marché aux fleurs annuel du premier dimanche du

mois de mai et du classement de notre village au Challenge. Il n'est hélas en rien comparable à celui dont disposent la plupart des villages qui nous précèdent dans le top 10. Nous devons donc faire preuve de beaucoup d'imagination et de créativité pour améliorer et innover !

ciné qui les ont peints sous l'œil attentif de leur institutrice ou animatrice.

Merci à tous les petits jardiniers du Vieux chemin de Grupont et leurs parents.

Merci à tous les enfants de Bure, qui dans le cadre d'une opération intergénérationnelle lancée par la Fondation Roi Baudouin, ont retroussé leurs manches dès les vacances de Pâques pour construire, semer, arroser et entretenir un magnifique panier de légumes et de fleurs avec l'aide de trois ou quatre adultes.

Merci à tous les enfants de Bure, qui dans le cadre d'une opération intergénérationnelle lancée par la Fondation Roi Baudouin, ont retroussé leurs manches dès les vacances de Pâques pour construire, semer, arroser et entretenir un magnifique panier de légumes et de fleurs avec l'aide de trois ou quatre adultes.

Sachez que le Challenge, organisé annuellement par la FTLB, nous concerne toutes et tous, et si vous voulez soutenir le comité « Village fleuri », nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 1er mai 2011,



au Collège d'Alzon, pour notre traditionnel marché aux fleurs et légumes lancé en 1989 par notre fondateur Luc Lamote.

Pour le comité,
O. Van den Bergh

PROMO TELLIN

Chères villageoises, chers villageois,

Ce vendredi 17/09/2010, nous avons pu mettre à l'honneur nos bénévoles ! Une petite centaine de personnes étaient présentes au foyer culturel de Bure. En apéritif, nous avons pu accueillir un groupe cinacien, les « Baggy Trousers ». Ces jeunes nous ont joué de la musique festive de rock, ska et autres. Ils ont mis une ambiance d'enfer. D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer qu'ils joueront en compagnie de Cranck Up en 2011. Ensuite, nous avons pu déguster du jambon grillé saucé au miel. Avant de prendre le dessert, plusieurs équipes se sont affrontées lors d'un quizz musical. Des lots ont été distribués aux trois premières équipes. La soirée s'est terminée aux petites heures du matin en communication directe avec un village breton ! Bref, une ambiance exceptionnelle ! Vivement l'an prochain avec plus de 100 bénévoles, car nous aurons bien besoin de vous ...

L'année se clôturant par ce souper, certains membres en ont profité pour mettre fin à leur engagement. Nous tenons d'ores et déjà à remercier Christophe LAMOTTE et Fabrice GRIDELET pour le travail effectué et toute l'énergie qu'ils ont dépensés durant toutes ces années. (Fabrice étant le plus ancien de notre comité)

De nombreux nouveaux membres nous ont rejoints pour les années à venir, à savoir HALLEZ Hélène, JACQUEMART Delphine, MAGERAT Aurélie, DEBAISSE Sylviane, VAN HUYNEGHEM Francis, AUSSEMS Martin, NOEL Gaëtan et BURGRAFF Kévin. Merci pour leur engagement.

Nous recrutons encore des personnes susceptibles de nous aider dans différentes tâches durant l'année (construction d'aubettes, pose des publicités, aide en tous genres).

Comme vous avez pu le constater, une crèche et des sapins de Noël ont de nouveau été placés devant l'Eglise de Tellin comme

les années précédentes. Nous espérons que tous les personnages resteront en place durant les soirées dansantes organisées en cette période de fin d'année. Nous ne croyons pas utile d'inviter Joseph et Marie à une de ces soirées ! (ils ont eu leur temps).

Le programme de l'an prochain vous sera dévoilé dans la prochaine édition de l'Echo des Clochers. A ce jour, nous pouvons vous annoncer que notre événement débutera le 20/07 en soirée et se terminera comme chaque année le 22/07 aux petites heures du matin, tout en respectant l'ensemble de la population. En attendant, vous pouvez toujours consulter notre site internet www.promo-tellin.be et également laisser vos impressions sur le livre d'or.

Nous vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année, ainsi qu'à vos familles.

Le Comité Promo Tellin.

TELLIN SOUTIENT L'OPÉRATION 11.11.11. ... ET VOUS ?

Aujourd'hui plus que jamais, la solidarité internationale s'avère indispensable pour amener, tant aux personnes qui vivent dans nos pays qu'à celles des régions du sud de la planète, un minimum de bien-être, de dignité et de qualité de vie !

Depuis 1966, le Centre National de Coopération au Développement, CNCND 11.11.11, qui fédère plus de 70 associations et ONG, permet, grâce à la récolte de fonds « opéra-

tion 11.11.11. » de concrétiser pas moins de 50 projets par an, réalisés directement avec des partenaires locaux dans de nombreuses régions en Asie, en Amérique latine et en Afrique.

Cette année encore, l'opération 11.11.11, qui se tiendra du 4 au 14 novembre, se met en place dans les 44 communes de la Province de Luxembourg. A Tellin, une équipe de volontaires, rassem-

blée autour d'Anne-Marie Dessaucy-Dufoing, souhaite s'étoffer, s'élargir, s'ouvrir. Vous pouvez nous contacter pour la rejoindre.

Contacts :

Anne-Marie Dessaucy-Dufoing,
coordinatrice CNCND 11.11.11.

Wellin : 084/ 36 65 37

Patrick Besure, animateur régional

CNCND 11.11.11 :

patrick.besure@cncnd.be

0474/ 82 50 73

Distribution des annuaires téléphoniques.

En tant que commune respectueuse de l'environnement, nous optons en collaboration avec Truvo, éditeur des Pages d'Or et des pages blanches, pour une approche commune en ce qui concerne l'optimisation de la distribution des annuaires téléphoniques.

Il ressort d'une étude récente que 8 ménages sur 10 veulent continuer à recevoir les annuaires à domicile. Afin d'éviter que les annuaires soient également livrés aux non-utilisateurs, Truvo leur donne la possibilité en cliquant sur les liens ci-dessous, de se désinscrire sur la page d'accueil des sites suivants : www.pagesdor.be, www.pagesblanches.be, <http://info.truvo.be/nc/fr/opt-out-form/>, www.1307.be ou www.1207.be (version néerlandaise du 1307).

De cette manière, nous optimisons ensemble la distribution des annuaires téléphoniques dans notre commune en ne distribuant les bottins qu'aux utilisateurs.

Les désinscriptions avant le 12/11/2010 ne recevront plus de bottin lors de la prochaine distribution. Celles après la date mentionnée ci-dessus ne seront prises en compte que l'an prochain.

Nous vous remercions pour cette collaboration constructive et écologique.

CONFRERIE DE LA DJAYE

Pensez dès à présent, à vos cadeaux de fin d'année.

La Confrérie vous propose son panier garni pour les Fêtes (1 bouteille de liqueur de Djaye, 3 cuvées du Fondateur et un pâté) : le tout pour 30 €.

*Merci de bien vouloir nous faire parvenir vos réservations pour le 15 décembre 2010 au plus tard chez:
Denis Paquay au nr : 084/36.61.92*

Nom et Prénom : Mr / Mme

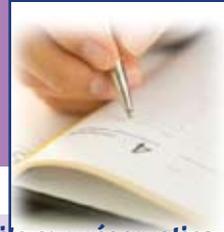
Adresse :

Tél. :

Réservepaniers garnis.



Agenda



TELEVIE

Aidez-nous à récolter des fonds
pour la recherche scientifique !

Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité
de Tellin se réunira le mercredi 17 novembre 2010
à 20h à la maison communale de Tellin.

Nous planifierons nos activités pour la saison 2011.
Vous êtes tous les bienvenus !

Souper de la Saint-Eloi.

Venez nombreux nous rejoindre pour festoyer et
danser au souper de la Saint-Eloi à Bure,
le 27 novembre 2010.

Ambiance musicale assurée par Jacques GATHY.

Inscriptions pour le 20 novembre 2010 auprès de
Madame DESPAS A.- Tél. 084/36.69.30 ou auprès
de Monsieur DUFOING JM – Tél. : 084/36.62.91

Fête de Noël à Grupont

Le 18 décembre 2010.

Promenade à 18 hrs et visite des crèches du village

Animations : par des contes irlandais, orgues,...

Présence du Père Noël.

Du vin, du pain...

pour être dans l'ambiance de Noël

Emplacement de stands gratuits sur réservation
au n° de Roland DROOGNE : 0473/63.15.49

Possibilité de transport pour personnes
à mobilité réduite.

Comité Village Fleuri

Le comité Village fleuri organisera
son traditionnel Tour crèches le dimanche
26 décembre 2010 à partir de 17 heures.



Le PCDN de Tellin vous invite
à sa réunion plénière qui aura
lieu le 18 novembre à 19h, au
programme:

Les plantes invasives telle la
Berce du Caucase - Conseils
identification. (Contrat
rivière)
Projets PCDN : évolutions



**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT
Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71
e-mail : info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

TAGNON B.

MENUISERIE



Grand rue, 16
6927 RESTEIGNE

Téléphone : 084/38 71 37

MOBILE : **0496/78 73 58**

menuiserie.tagnon@skynet.be

Avis - Vente de matériel déclassé

A la requête de la Commune de Tellin, le Collège Communal procèdera le 19 novembre à 11 heures à la Salle du Conseil Communal de Tellin à la vente publique par soumissions des objets suivants :

Objets Etat

1. Tractopelle BENATI Convertisseur de couple à réparer
2. Lame à neige
à fixer sur bac de tractopelle
3. Groupe électrogène A réparer
4. Vicon à sel Déclassé.
5. Ancienne machine à coudre avec table Antiquité
6. Camionnette TOYOTA (ex-fontainiers) A réparer
7. Coffre fort
8. Module classe (9 x 6 m) Très bon état, à enlever sur place

Visites :

Le matériel sera visible à partir du 03 novembre 2010, sur rendez-vous.

Contact : M. PETIT entre 8 h00 et 12h00 (084/37 42 84 0495/20 25 06)

M. DEVALET entre 8 h 00 et 12 h (0499/40.98.24).

Soumissions :

Les soumissions devront être envoyées par recommandé et parvenir avant le vendredi 19 novembre à 11 heures, cachet de la poste faisant foi, à l'attention de Monsieur Guy JEANJOT, Bourgmestre – Administration Communale de Tellin – 45, rue de la Libération – 6927 TELLIN ou être remises en séance avant l'heure d'ouverture, avec la mention «**Soumissions - Matériel déclassé**» sur l'enveloppe.



Vente par la Commune de TELLIN de matériel déclassé

SOUSSION

(à envoyer ou à remettre avant le vendredi 19 novembre 2010 à 10h00).

Je soussigné

.....

Adresse

.....

Agissant au nom de (raison sociale) :

.....

Offre le prix de (en lettres) euros TTC

Pour l'achat de

Fait à le/...../2010

En famille, en groupe, individuellement,
pour vous faire revivre le temps.

Le Musée de la Cloche et du Carillon à Tellin

« Le temps » annoncé par la cloche,
mesuré par l'horloge de clocher et symbolisé par le coq



Rue grande 23 – 6927 Tellin

Téléphone 084 36 60 07 - Fax 084 36 70 60 - Email musee.tellin@skynet.be

Autoroute E411 Direction Luxembourg Sortie 23A – Autoroute E411 Direction Bruxelles Sortie 24



Avec le soutien du CGT et de la FTLB

Éditeur responsable : Guy Jeanjot - Bourgmestre

Réalisation : sprl REGIFO Édition • 5070 Fosses-la-Ville • Tél. : 071/74 01 37 • Fax : 071/71 15 76 • info@regifo.be • www.regifo.be • Distribution postale